



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le HUIT du mois d'OCTOBRE à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Cluny, dûment convoqué le 1ER Octobre 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Marie FAUVET, Maire.

Conformément à l'article L. 2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Début de la séance : 18h00

Mme la Maire en ouvrant la séance donne la parole à M Rémy REBEYROTTE Président de la Fédération des Sites Clunisiens qui explique le contexte de ce conseil particulier:

Madame Marie FAUVET, procède à l'appel nominal de tous les conseillers.

### Étaient présents

M. FAUVET, F. MARBACH, J. BORZYCKI, MH. BOITIER, E. LEMONON, J. CHEVALIER, A VUE, JL DELPEUCH, C. NEVE, P. CRANGA, R. GEOFFROY, JF. PEZARD, D. FRANTZ, V. POULAIN, N MARKO, JF. DEMONGEOT, C. ROLLAND, B. ROULON, P. RAFFIN, P. GALLAND, B. ROUSSE

### Excusé (e)s avant donné pouvoir :

C. GRILLET	à E. LEMONON
AM ROBERT	à R. GEOFFROY
M SAUZET MATTEI	à A VUE
J. LORON	à C. ROLLAND

### Absent non excusé :

A. GAILLARD  
H. HES

### Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procédera à la désignation du secrétaire de séance.

**Secrétaire de séance** : Jean Luc DELPEUCH

## CANDIDATURE DE VILLE DE CLUNY au projet UNESCO

Mme la Maire ouvre la séance extraordinaire du Conseil Municipal dont l'objet unique est le dépôt officiel de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO de la commune de CLUNY en qualité de ville « berceau » de l'ensemble du réseau clunisien.

CLUNY dépose sa candidature après celle de Charlieu, la première ville d'Europe du réseau des sites clunisiens à avoir déposé la sienne lors de l'assemblée générale de la fédération européenne des sites clunisiens en juillet dernier.

Nous travaillons dès à présent sur ce que signifie la candidature de Cluny (cité) au cœur d'un tissu riche de sites en Clunisois (terre des doyennés historiques), et comment articuler, argumenter cette candidature possiblement multiple. Nous pouvons compter sur le Département de Saône et Loire, qui soutient la démarche UNESCO, même s'il n'est pas propriétaire en propre de sites clunisiens, comme c'est le cas ailleurs. Même chose pour la Région Bourgogne Franche-Comté, qui sera présente à nos côtés pour asseoir la/les candidatures.

Ensuite, pour notre territoire, c'est une multiplicité d'acteurs qui se mobilisent, d'associations locales qui font vivre (ou revivre) le patrimoine et le mettent en valeur. Mais aussi des institutions, comme le Centre des Monuments Nationaux, qui gère notre Abbaye, l'Office de Tourisme qui perpétue la tradition d'accueil des visiteurs sur le territoire du clunisois,

le Pays d'Art et d'Histoire qui nous relie jusqu'en Tournugeois autour des questions de patrimoine et d'architecture notamment...

*P. RAFFIN, Conseiller Municipal, bien que favorable à cette candidature reste pragmatique suites aux propos tenus par le Président de la Fédération, qui parlait de valorisation du patrimoine et de sa préservation. C'est quelque chose de mobilisateur mais il fait également part de ses inquiétudes. Cette candidature ne doit pas être qu'intellectuelle. Elle doit s'accompagner et fédérer en amont acteurs et volontaires sur des implantations futures qui vont accompagner l'UNESCO. Il trouve dommage que l'on ne parle pas du monde économique, qui ne doit pas être occulté. Selon lui, on ne peut pas nier que lorsqu'une ville candidate pour l'UNESCO il y a derrière des retombées économiques. Pour lui le monde économique est important et il doit faire partie de l'UNESCO, même si ce n'est pas sa vocation première. Il souhaite qu'il soit intégré de suite et que l'on anticipe les implantations d'accueil touristiques, d'hébergements quels qu'ils soient.*

*P. GALLAND, Conseiller Municipal, déclare que cela concerne avant tout le patrimoine. Il souligne que cela fait des décennies qu'au sein de la collectivité tout est fait pour mettre en valeur notre patrimoine historique avec des travaux énormes réalisés sur les écuries St Hugues et actuellement en cours sur les Albâtres. Il aimerait savoir quels moyens on souhaite mettre en œuvre pour continuer à valoriser notre patrimoine civil ou religieux, notamment certaines façades romanes cachées par des devantures de magasins qui ont subi pendant la guerre de graves dégradations et, peut-être avec les associations locales, mettre en place un plan d'action, des perspectives de mise en valeur de notre patrimoine surtout civil car il y a beaucoup de choses à faire.*

*JF. DEMONGEOT, Conseiller Municipal, déclare que ses colistiers sont très heureux de la poursuite de ce dossier débuté il y a 2 ans et qu'il serait intéressant de relever tout ce qui a été fait sur les 50 dernières années sur notre patrimoine. Pour cette candidature, il souhaiterait que nous puissions avoir une politique ambitieuse en matière de conservation de notre patrimoine sur les plans religieux, civil à l'image de ce que nous avons eu en 2010.*

*JL. DELPEUCH, Conseiller Délégué, se réjouit du moment partagé tous ensemble. Il tient à souligner 2 éléments importants, à savoir : une nouvelle façon de concevoir la manière dont nous accueillons, qui est tournée vers l'humain. Autant que possible, la personne qui vient visiter ne vient pas que voir des pierres, aussi belles soient-elles, mais faire une rencontre. La deuxième concerne notre paysage, qui est une valeur tellement évidente pour nous qu'on n'en a plus conscience. Ce qui nous relie, ce sont les chemins, de Cluny vers l'extérieur, comme de l'extérieur vers Cluny. L'itinérance d'aujourd'hui et de demain, qu'elle soit en voiture, à pied, à cheval, à vélo.... Ce sont des éléments importants et cette candidature au patrimoine de l'UNESCO est une occasion de travailler sur la façon dont on voit l'avenir de notre site et de son réseau.*

*P. CRANGA, Conseiller Municipal, précise qu'il ne faut pas oublier le patrimoine immatériel qu'il faut absolument sauvegarder et qui est important aussi pour l'UNESCO et nous nous trouvons dans un terroir qui conserve ce patrimoine, notamment en matière de savoir-faire.*

*M. FAUVET, Maire, explique que tout cela a été évoqué dans la journée. La valeur universelle renvoie à ces questions d'immatérialité mais chez nous la protection UNESCO portera sur nos sites et sera sur du tangible et du physique même si la valeur universelle ne se résume pas à de l'architecture ou des bâtiments*

*F. MARBARCH, Adjointe au Maire, indique qu'il sera important pour mener cette idée d'avoir un centre d'interprétation et de compréhension de la relation « Cluny-Clunisois-Clunisien ».*

*M. FAUVET, Maire, précise que tout l'accueil sur lequel il va falloir travailler va passer par des transformations. Elle rappelle que ces dernières années, de gros investissements ont été réalisés sur les bâtiments gérés par l'ENSAM. Elle informe qu'un certain nombre de projets sont dans les tuyaux de l'Etat pour rénover le patrimoine de Cluny, y compris le patrimoine lié aux activités équestres qui fait partie de l'héritage clunisois. Un travail est engagé avec l'Etat et la candidature est un argument de plus pour pouvoir avoir le regard bienveillant de l'Etat et obtenir les financements demandés dans le cadre du plan de relance ou le contrat de transition écologique qui est à signer avant la fin de l'année. Elle a bien entendu la remarque sur l'anticipation de l'accueil mais comme l'a dit Jean Luc il faut être vigilant sur le type de visiteurs qui s'intéresse au Clunisois et c'est la raison pour laquelle toute une réflexion doit être mise en place avec cette démarche de candidature.*

*JF. DEMONGEOT, Conseiller Municipal, souligne l'importance de reprendre une politique de grands projets à l'échelle de la commune avec les différentes collectivités territoriales, la Communauté de Communes, le PETR, l'Etat avec un fléchage en direction du patrimoine civil et des bâtiments publics.*

*M. FAUVET, Maire répond que c'est l'objet du contrat de relance et transition écologique et informe que la liste des projets est très conséquente puisque cela représente environ 20 millions d'euros de demandes de financement de l'Etat.*

*P. GALLAND, Conseiller Municipal, souhaite savoir quelle place auront les élus du Conseil Municipal et quel retour il y aura au niveau du conseil municipal.*

*M. FAUVET, Maire répond que ce point va être évoqué sur la journée de demain et indique qu'il y aura possibilité d'en débattre à nouveau d'ici la fin de la mandature.*

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à «l'UNANIMITE » approuve la candidature de la commune de CLUNY en qualité de ville « berceau » de l'ensemble des sites Clunisiens au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO***

*La séance est levée à 18h52*

*Prochain conseil municipal le 13 Octobre 2021.*